

| <b>TP.4.2 Réseau de bus d'agglomération</b>       |   |
|---|---|
| <i>Fiche de documentation – Priorité BvE</i>      |   |
| <b>Instance(s) responsable(s)</b>                 | Communes de Martigny et Martigny-Combe  |
| <b>Instance(s) concernée(s)</b>                   | SDM, BUM  |
| <b>Description</b>                                | <p><u>Etat actuel</u></p> <p>La desserte transports publics par bus de l'agglomération est organisée autour du trafic régional (quatre liaisons avec les vallées et deux en plaine dont la principale, la ligne 12.311 Sion – Martigny cadencée à la demi-heure) et du réseau urbain (BUM ; trois lignes sur les territoires communaux de Martigny et de Martigny-Combe). Ce sont toutes des lignes radiales en rabattement sur la gare de Martigny.</p> <p><u>Etat futur</u></p> <p>Le réseau de bus urbain a déjà subi de nombreuses optimisations ces dernières années (amélioration de l'amplitude et de la cadence des lignes urbaines). Plusieurs mesures infrastructurelles sont planifiées pour optimiser le réseau existant (PM.4.4, GT.4.1.2, TP.4.1). Des mesures non-infrastructurelles sont également envisagées et listées dans cette fiche de documentation, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Augmenter la cadence de la ligne régionale 12.311 au quart d'heure en heure de pointe ; à noter que les courses supplémentaires vis-à-vis des tables de l'OFT sont à la charge des communes concernées.</li> <li>– Réviser les horaires des lignes régionales et urbaines en coordination avec le Canton et l'OFT, par exemple celui de la ligne 12.215 pour éviter un décadencement de la ligne urbaine 12.201 et toujours garantir un rabattement sur l'offre ferroviaire en gare de Martigny (optimiser les correspondances bus-rail).</li> </ul> <p>Les principaux objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Améliorer la stabilité de l'horaire et garantir les correspondances avec le rail.</li> <li>– Tirer parti de la complémentarité d'usage entre desserte bus et desserte ferrée régionale de manière à disposer d'un niveau de service similaire pour les habitants et emplois de l'agglomération.</li> <li>– Etendre la desserte en transports publics à la zone artisanale et industrielle de Martigny, zone à forte concentration d'emplois.</li> <li>– Augmenter le niveau de service en transports publics pour les habitants de Fully.</li> <li>– Consolider le réseau de bus urbain pour les 8 à 10 prochaines années.</li> </ul> <p>L'ensemble de ces mesures améliore la desserte en transports publics de l'agglomération <b>en coordination avec les dessertes régionales (TRV) en bus et en train.</b></p> |
| <b>Stratégie sectorielle</b>                      | S.TP.2, S.TP.4, S.U.1   |
| <b>Lien avec les autres mesures</b>               | PM.4.2, PM.4.4, P.GT.4.1.1, P.GT.4.1.2, TP.4.1  |
| <b>Opportunité et utilité</b>                     | <p>Opportunité : améliorer le réseau de bus de l'agglomération (trafic régional et urbain) et son attractivité</p> <p>Utilité : améliorer la desserte de zone à forte concentration d'emploi</p>  |
| <b>Etat de la planification et mise en oeuvre</b> | Etudes préliminaires et premières modifications du réseau (2019)  |